

Périmètre : Usine

N+1 : Contremaître

1. Consignes sur la Sécurité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de pouvoir effectuer son travail en toute sécurité en respectant les consignes. Pour cela, il doit toujours être équipé des EPIs prévus par le règlement intérieur et/ou ceux plus spécifiques liés aux différentes missions à effectuer.

Il fait part, systématiquement, à son supérieur hiérarchique des observations permettant de réduire les risques et d'améliorer la sécurité.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure sécurité qui sont organisés au sein du service.

En tant que Collaborateur de Lhoist, vous devez adopter une attitude de « sécurité avant tout », que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de Lhoist.

2. Consignes Environnementales

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le Système de Management de l'Environnement et les mesures environnementales associées à son poste de travail en respectant les consignes (gestion des déchets, pollution accidentelle, autres consignes spécifiques, etc.).

Le cas échéant, il participe obligatoirement aux 1/4heure Environnement qui sont organisés au sein du service.

En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Environnement tous écarts détectés.

3. Consignes sur la Qualité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le système de Management de la Qualité. Pour cela, il doit se tenir à jour des règles liés aux différentes missions à effectuer.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure Qualité qui sont organisés au sein du service.

En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Qualité tous écarts détectés.

4. Missions

Le collaborateur a pour rôle d'effectuer des interventions sur les installations mécaniques de l'ensemble de l'usine sur la base d'un planning quotidien.

L'opérateur diagnostique les pannes puis réalise le dépannage des installations mécaniques. À la fin de l'intervention, il informe la hiérarchie puis vérifie l'absence d'éléments polluants dans le circuit de production, le cas échéant il doit alerter le responsable de zone et son N+1. Il renseigne les sorties des pièces utilisées pour les interventions du magasin.

A la suite, il propose des améliorations à apporter aux installations au responsable de la maintenance à la suite des pannes et des interventions répétées.

En tant qu'opérateur au sein du service maintenance, le collaborateur prête une attention particulière à tous les aspects sécurité de son travail et respectera scrupuleusement toutes les procédures qui garantissent la sécurité des interventions : consignation, travail en hauteur, travail par point chaud, travail en espace confiné, et autres.

Le collaborateur effectue les tâches de maintenance préventive tel que prévu dans le plan pluriannuel de maintenance. Il effectue les rondes d'inspection hebdomadaires et remonte les anomalies observées (fuite, vibration, chaleur, ...).

L'opérateur transmet les informations et/ou les dysfonctionnements potentiels au responsable de la zone de l'intervention et au N+1. Il a la charge de contrôler les installations conformément aux fiches de visite.

L'opérateur veille à la propreté et l'état de rangement de l'atelier de maintenance conformément aux 5S ainsi que la zone d'intervention. Il réalise des essais sur la zone d'intervention.

5. Compétences métier et formations

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur doit présenter les compétences techniques suivantes :

- Connaissance en mécanique, chaudronnerie, soudure et pneumatique
- Connaissance des matériaux (fer, bronze, inox)
- CACES R489 Cat 3
- CACES R482 Cat F
- CACES R486 Cat B
- Habilitations électriques BS-BE manœuvre ; H0
- Permis B.

6. Compétences individuelles

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur doit présenter les compétences comportementales suivantes :

- Autonomie
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie
- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Travail d'équipe
- Gestion du stress
- Polyvalence

7. Moyens à disposition (matériel, documents, outils, etc.)

Pour remplir l'ensemble des missions, le collaborateur possède à sa disposition les outils suivants :

- Caisse à outils
- Engins
- Documentations techniques
- PC
- Voiture, téléphone et pc d'astreinte

8. Caractéristiques particulières (déplacements, travail de nuit, ...)

Le poste de mécanicien présente des particularités. Une semaine par mois, l'opérateur assure l'astreinte du service en fonction du planning.

Pour candidater cliquez sur le lien suivant : [Offre Agent de Maintenance La Mède](#)